

DELEGATION De Madame Nadia SAADI

D-2020/296

**Pépinière artisanale Sainte-Croix - subvention d'équilibre
2020 pour l'exercice 2019**

Madame Nadia SAADI, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient le renforcement de son tissu d'entreprises artisanales, activités essentielles pour son économie, pour l'emploi et en termes de services à la population et aux entreprises locales.

Au 1^{er} janvier 2020, 5 733 entreprises artisanales (+13,6% en 1 an) employant 5 056 salariés étaient en activité à Bordeaux, soit une augmentation de 55% du nombre d'artisans depuis 2012 - source Registre des métiers de la Gironde.

De nombreuses actions en faveur des artisans (animations, opérations de communication, accompagnement des créateurs d'entreprises) sont mises en œuvre, en étroite partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale – section Gironde (CMAI33), afin de soutenir la pérennité des activités déjà présentes et de favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projet.

Parmi les actions menées, l'animation de la pépinière artisanale Sainte-Croix (11 rue du Port) permet de favoriser l'installation de nouveaux artisans dans le cœur ancien de Bordeaux.

Créée en 2006 par la Ville de Bordeaux et gérée depuis en partenariat avec la CMAI33, cette pépinière constitue un outil efficace d'accompagnement individuel des créateurs d'entreprise qui ont accès à des conseils personnalisés.

A leur entrée en pépinière, les « pépins » peuvent bénéficier de la réalisation, par l'animateur de la pépinière, de leur « dossier économique initial » qui comprend le compte de résultat prévisionnel, le calcul du seuil de rentabilité, le tableau de financement, le budget de trésorerie et le bilan de clôture.

Des ateliers de formation collectifs sont aussi organisés (ex : préparation et gestion d'un événement commercial, mise en œuvre de la communication numérique...).

La pépinière ouvre également ses portes à tous visiteurs un lundi par mois pour favoriser les échanges avec le quartier et élargir sa notoriété.

Une vidéo promotionnelle des « pépins » est également réalisée à leur entrée pour favoriser leur communication et leur visibilité.

L'effectif de la pépinière est resté stable en 2019 et le taux d'occupation moyen des locaux s'est élevé à 97%. La majorité des résidents étant entrés en 2018, seul un atelier a été renouvelé en 2019 (arrivée d'une céramiste).

Les activités hébergées en 2019 :

- dans les ateliers : ébénisterie / agencement intérieur, menuiserie / charpente, restauration de bois dorés, création de bougies naturelles et bijoux fantaisies, céramiste
- dans les bureaux : maroquinerie, studio de photographie, couture sur mesure, architecte d'intérieur, artisan verrier

Une étude a été réalisée par la CMAI33 pour savoir ce que sont devenues les entreprises hébergées entre 2006 et 2019. Les résultats sont très positifs en termes de pérennité des activités et de maintien sur le territoire de Bordeaux et de la Métropole :

- taux de survie des entreprises 3 ans après la sortie de pépinière : 90%
- en 2019, 81% des établissements hébergés étaient toujours en activité.
- 85% des entreprises toujours en activité se sont implantées sur Bordeaux métropole et 64% sur Bordeaux.

D'un point de vue financier, le total des charges d'exploitation pour 2019 s'élève à 52 365,4€ (45 796,9 € en 2018, 44 675,4 € en 2017). Le budget réalisé 2019 est annexé à la présente délibération.

L'augmentation des dépenses 2019 s'explique essentiellement par des dépenses d'entretien/réparation et par la clôture de loyers impayés sur 2016 et 2017.

En termes de recettes, les loyers versés par les entreprises s'élèvent à 23 365,2 €, en nette augmentation par rapport à l'année 2018 (18 368,2 €) grâce au fort taux de remplissage sur l'année.

Pour équilibrer le budget 2019 de la pépinière, et conformément aux conventions de gestion successives signées entre la Ville de Bordeaux et la CMAI33, le déficit d'exploitation de la pépinière, qui s'élève à 29 000,2 €, sera pris en charge à parts égales par les deux institutions (soit 14 500,1€ chacune).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à verser une subvention de 14 000,1 € à la Chambre des métiers et de l'artisanat interdépartementale – section Gironde, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 94 – nature 6574.

- à signer les documents correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

**PEPINIERE ARTISANALE SAINTE-CROIX
BUDGET REALISE 2019**

CHARGES				
Postes de dépenses	2018	2019	Ecart	Observations
Eau - Energie (Electricité et gaz)	6 179,2	5 859,9	-5%	effort des entreprises pour limiter leurs consommations
Entretien/maintenance	5 472,1	5 269,5	-4%	
Assurances	677,4	677,4	0%	
Télécommunications	3 749,8	3 319,1	-11%	renégociations des abonnements
Travaux isolation/réparations	1 962,6	4 466,1	128%	nombreuses interventions sur la chaudière qui est ancienne
Taxe sur les ordures ménagères	846,0	828,0	-2%	
Communication	4 530,0	3 028,0	-33%	videos de présentation des pépins moins nombreuses et marché de Noël moins couteux en communication
Loyers	1 309,8	4 540,9	247%	intégration de loyers non acquittés sur années antérieures
Charges de personnel	21 070,5	24 376,6	16%	présence renforcée des animateurs de la pépinière
Total des Charges	45 797,4	52 365,4	14,3%	
PRODUITS				
Postes de Recettes	2018	2019		Observations
Loyers - Forfait charges communes	18 368,2	23 365,2	27%	Calculés sur la base des factures émises : - loyers en fonction de la date d'entrée des résidents actuels et des réévaluations effectuées - services refacturés sur la base du forfait charges communes
Ville de Bordeaux	13 714,6	14 500,1	5,7%	Prise en charge du déficit à parts égales
Chambre de Métiers	13 714,6	14 500,1	5,7%	
Total des Produits	45 797,4	52 365,4	14,3%	